

Rapport moral Espoir Niger - Exercice 2011

1. Démarche auprès de l'Administration fiscale

Comme annoncé lors de l'AG de mars 2011, l'association a effectué les démarches auprès de l'administration fiscale pour obtenir une autorisation officielle de délivrer des reçus fiscaux. A sa grande satisfaction, le dossier déposé a été agréé par un courrier du 12 avril 2011.

Cette demande a été accordée avec notamment deux conditions

- contrôle des sommes affectées
- compte en banque local.

Un compte en banque a donc été ouvert à Maradi : ESPOIR NIGER, nr 03114220000

Par ailleurs, des reçus, compte-rendu ou photos sont systématiquement demandés. Un reçu a ainsi été établi pour le terrain à Tibiri. Le groupe d'Autrichiens qui complète localement les financements d'Espoir Niger a effectué une visite sur place et rédigé un compte-rendu détaillé, dont le CA et l'AG ont pris connaissance, et qui permet de s'assurer de la réalité des opérations sur place.

2. Principales activités de l'association pour collecter des fonds

En 2011, une opération de levée de fonds dans le cadre d'une manifestation à Neuilly sur Seine a été organisée. Le résultat (environ 500 euros nets collectés) a été un peu décevant au regard de l'énergie déployée. Ce fut cependant l'occasion de parler du Niger, et de l'approche vertueuse du développement mise en place à Maradi.

Dans le Morbihan, plusieurs autres opérations de vide-grenier ou vente de produits offerts à l'association ont été entrepris.

Enfin, un membre très engagé poursuit ses appels à dons auprès de son entourage, ceci à deux reprises dans l'année. Une opération livres et DVD a également été organisée pour envoyer à Maradi des éléments culturels et d'animation, destinés à l'équipe sur place et aux jeunes qu'elle accueille.

3. Utilisation des fonds en 2011

Le principe est de financer des projets bien déterminés, sur proposition de Marie-Catherine Persévérance à Maradi et dans sa région.

La totalité des coûts générés en France est prise en charge par les administrateurs de l'association ; site web, mailings, photos etc.

Espoir Niger a procédé à deux virements en faveur du Niger, pour une somme totale de 25 800 euros :

- 10 000 euros en février 2011
- 15 800 euros en décembre 2011

Sur le premier montant, 10% sont affectés en frais de fonctionnement de la fraternité, correspondant au temps passé pour monter et gérer les projets localement, dont la montée en puissance de l'équipe. La somme s'établit à 7% sur le second.

Compte tenu du travail fourni sur place dans certains projets, le CA propose de pouvoir augmenter la quote-part de frais à 15%, et demande la ratification de cette

décision à l'assemblée générale. Ce ratio sera appliqué au cas par cas et ne dépassera jamais 15%. Chaque versement est discuté et approuvé par le CA.

En 2011, l'association a ainsi financé les projets suivants :

- Participation à l'acquisition d'un terrain de près de 2 hectares à Tibiri : 10 000 euros (dont 10% de frais de fonctionnement)
- Panneaux solaires à Dan Bako (Guidan Sabine) : 13 000 euros
- salaire annuel de trois personnes pour le Guidan Sabine : 1 800 euros
- quote part additionnelle de frais de fonctionnement : 1 000 euros

4. Détail des projets soutenus par Espoir Niger en 2011

4.1. Guidan Sabine

Le centre profite aujourd'hui à 80 villages autour de Maradi, contre seize au moment du lancement et 25 l'année dernière.

Au cours de l'année 2011, ce sont près de 4 000 enfants âgés de 0 à 5 ans qui sont accueillis tous les mois au Centre de Récupération Nutritionnelle et de Santé "Guidan Sabine", contre 4 000 sur toute l'année 2010.

Le Centre accueille également environ 1 000 femmes enceintes ou allaitantes par mois.

Pour la nutrition, le Guidan Sabine est financé depuis son lancement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Marie-Catherine Kingbo est toujours la responsable du Centre, en tant que signataire du contrat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et responsable devant les autorités sanitaires locales. Le centre emploie 27 personnes (en 2010, 13 personnes dont trois novices, 5 femmes et 3 hommes venant des villages).

Les autres informations présentées à l'assemblée générale en 2009 sont toujours d'actualité : le centre est ouvert les mardis et vendredis.

Début 2012, les services du Centre ont été étendus à 90 villages. La famine s'annonce plus importante que les années précédentes, avec des ruptures de nourriture en fin de mois au Centre. Des mesures risquent d'être nécessaires, d'autant plus que des bousculades récentes ont posé des problèmes de sécurité à l'intérieur de l'enceinte.

4.2 Micro crédit

Ce fut un important domaine de développement des trois dernières années. Le microcrédit est délivré dans le cadre de groupements de femmes qui gèrent les allocations et remboursements.

A fin 2011, 840 femmes de trois quartiers de Maradi et de huit villages font partie de onze groupements bénéficiant du microcrédit (contre 547 en 2010), une hausse de 53%, après 78% l'année dernière.

Ce microcrédit est financé par Espoir Niger et un réseau d'amis autrichiens. Depuis son démarrage, les femmes ont toujours remboursé à 100 %, ce qui est très encourageant. Plusieurs autres groupements demandent un accès au micro crédit, mais le développement doit rester contrôlé et progressif.

En complément du microcrédit, l'équipe encourage la constitution d'une petite épargne qui est déposée à la banque de la communauté, donc en sûreté.

3.3 Banque céréalière

La banque céréalière continue à fonctionner pendant la période de soudure, elle aide environ 600 familles à traverser ces mois généralement signes de famine (500 jusqu'à maintenant). En 2012, avec le soutien d'autres autrichiens, le microcrédit est étendu à 30 villages, et permettra de soutenir 700 à 800 familles.

5. Budget 2012

L'année 2012 sera une année clé pour l'association qui va tenter de faire connaître très largement le projet de Tibiri, et participer au financement d'ensemble qui s'élève à plus de 500 000 euros.

Le Conseil d'Administration s'est mis en rapport avec les autres financeurs des projets de Maradi afin de coordonner leurs efforts et assurer un meilleur contrôle des fonds envoyés. Part ailleurs, un document commun a ainsi été préparé et servira à tous.

6. Administrateurs

L'Assemblée générale prend acte des candidatures et les accepte toutes.

Le nouveau Conseil d'Administration est ainsi composé de

- Rose-Marie Bodineau
- Isabelle de Calonne
- Michel Ezan
- France de La Faire
- Philippe Ravinet
- Sabine Roux de Bézieux

Les fonctions sont ensuite proposées et approuvées comme suit

Présidente : Sabine Roux de Bézieux

Trésorière : Rose-Marie Bodineau

Secrétaire : France de La Faire